

Ecole Primaire Saint Sauveur
Conseil d'école du mardi 9 Novembre 2021
Compte-rendu rédigé par Mme HIREL Laurence, la directrice

Personnes présentes ou absentes

* **l'équipe enseignante au complet excepté Mr PAILLETTE (excusé, réunion conseil de collège)**

* **représentants de la commune** : Mme DABADIE maire de la commune de Saint Sauveur, Mme BOURGEOIS adjointe à l'éducation et la jeunesse, Mme RENARD conseillère municipale commission éducation

* **DDEN** : Mr DAVID Pierre (excusé)

* **les parents délégués** : Mme MORISSE, Mme GARCIA POMEDIO, Mme COTTE, Mme MEYNIER, Mme GAY-MERY, Mme MOULIN (excusée), Mme GOBLET-BENISTANT

Mr BERTHIER Yannick est le nouvel Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription.

1. Présentation et rôle du conseil d'école :

Lors de ces réunions, l'équipe enseignante, les parents délégués ainsi que les représentants de la commune discutent du fonctionnement de l'école (hygiène, sécurité...), du projet d'école et votent le règlement intérieur.

Nous rappelons que pour tout problème en liaison avec les enseignants (travail scolaire...), il faut prendre rendez-vous avec l'enseignant concerné.

Nous rappelons également que le choix et la conduite de la pédagogie en classe est de la responsabilité des enseignants et que seul leur supérieur hiérarchique (l'Inspecteur de l'Education Nationale) peut contrôler et conseiller. Les enseignants sont disponibles pour répondre à toutes les questions qui ont trait à la pédagogie.

Résultats des élections du mois d'octobre 2021 :

Avec un taux de participation de 88,35 %, les personnes suivantes sont élues pour l'année 2021/2022.

Mme MORISSE Rachel, Mme GARCIA POMEDIO Mélanie, Mme COTTE Marjorie, Mme GAY-MERY Sylvie, Mme MEYNIER Christelle, Mme MOULIN Honorine, Mme GOBLET-BENISTANT Emilie.

2. Bilan de rentrée :

- Selon le protocole sanitaire

Pour l'année 2021-2022 les écoles suivent le protocole et le cadre de fonctionnement envoyé par le ministère de l'éducation nationale. Plusieurs scénarios sont proposés (4) et selon le contexte sanitaire nous appliquons celui prévu.

Depuis le 8 novembre nous sommes repassés au niveau 2

- Travaux d'été ou vacances de Toussaint

- peinture de la salle de la bibliothèque

- réorganisation et rangement du local de la salle de gym après l'installation d'étagères
- toilettes du côté élémentaire : le mur a été surélevé pour donner plus d'intimité
- réhausse du tableau de la classe de Mr PAILLETTE
- nettoyage du local à vélos et des vélos à disposition des classes de PS MS GS

3 Effectifs:

PS 15
 MS 15
 GS 22
 CP 15
 CE1 17
 CE2 18
 CM1 16
 CM2 18

Soit 136 élèves : 52 Maternelles et 84 élémentaires

D'où 6 classes :

Mme GINOT 15 PS/ 11 GS soit 26 élèves (+1 arrivée en janvier)
 Mme HIREL / Mme AGNES 15 MS / 11 GS soit 26 élèves
 M PETETIN 15 CP / 5 CE1 soit 20 élèves
 Mme DOLIN 12 CE1 / 9 CE2 soit 21 élèves
 Mr CHANEAC 9 CE2 / 12 CM1 soit 21 élèves
 Mr PAILLETTE 4 CM1 / 18 CM2 soit 22 élèves

Mme AGNES est nommée pour assurer la classe lors de la journée de décharge de direction de Mme HIREL (le mardi). Mme GINOT qui est la titulaire remplaçante affectée à l'école est sur la classe de Mme CANTON jusqu'à nouvel ordre.

Autres personnels de l'école :

Les ATSEM

PS MS GS de Mme GINOT : Mme LUYA Audrey est à plein temps.

PS MS GS de Mme HIREL : Mme REPELLIN Valérie est à plein temps.

Marianne BERNARD est la psychologue scolaire rattachée à notre école.

Joël WAGNER le maître E du RASED qui intervient auprès de petits groupes de cycle 2 et 3 à partir de Novembre.

4 Budget:

Le budget mairie alloué aux élèves ne bouge pas. Il est calculé sur la base de 148 élèves pour cette rentrée, soit 46 euros par élèves :

- 6808 euros pour le fonctionnement de l'école
- pas de budget d'alloué pour les sorties cette année car avec la crise sanitaire peu de sorties ont eu lieu l'année passée.

Le plan numérique école a été acté et l'achat d'ordinateurs (16) + 1 pour la direction a eu lieu.

Ils seront en place cette semaine.

Un logiciel de gestion administrative de l'école devait être mis en place pour avoir une subvention.

Educartable via l'application EDUMOOV agréée par l'Education Nationale a été choisi.
Il est important que les familles s'inscrivent à Educartable via le portail famille à l'aide des MDP donnés aux familles à la rentrée.

Un nouveau téléphone a été installé.
Merci beaucoup.

COOP SCOLAIRE : Les parents versent une cotisation en début d'année pour le petit matériel (pâte à modeler, fournitures cuisine...) elle est versée sur le compte de l'école. Cette cotisation est de 12 euros pour un enfant, 18 pour 2 enfants et 23 pour 3 enfants et plus.

5 Règlement intérieur / charte de la laïcité / charte informatique

Ils seront diffusés via l'application educartable et / ou distribués dans les cahiers de liaison et devront être signés par les familles en cliquant sur la proposition de signature via l'application.
Le **règlement intérieur** après avoir été lu et modifié si nécessaire lors du conseil d'école a été voté à l'unanimité pour cette nouvelle année 2021/2022

Lecture de la **charte informatique** pour présentation aux membres du conseil.

La charte de la laïcité : La Charte de la laïcité à l'École a été élaborée à l'intention des personnels, des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative.

Elle explicite **le sens et les enjeux du principe de laïcité**, sa solidarité avec la liberté, l'égalité et la fraternité, dans la République et dans le cadre de l'école.

La vocation de la charte affichée dans nos écoles, nos collèges, nos lycées, est non seulement de rappeler les règles qui nous permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire, mais surtout d'aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter. Elle est le fondement du respect mutuel et de la fraternité.

Ces deux documents seront disponibles également via l'application educartable.

6 Sécurité : PPMS exercice intrusion, exercice incendie

Nous rappelons des points importants :

- Pas de parents dans l'école. Tous les élèves sont accueillis aux différents portails.
- La directrice est habilitée à faire ouvrir les sacs, à demander une pièce d'identité.
- Accueil par un adulte à l'entrée de l'école et sortie de chaque classe avec l'enseignant affecté.

Un PPMS est à jour dans l'école pour organiser au mieux les exercices.

Un exercice incendie a eu lieu le mardi 28 septembre au matin, tout s'est bien déroulé.

Un exercice d'intrusion a eu lieu le mardi 5 octobre. Le compte rendu est sur le site PIA.

7 Activités scolaires planifiées:

- piscine pour les classes de Mr PETETIN et Mr PAILLETTE à partir de janvier à raison d'une séance par semaine

Projet alimentation

- four'nambul en janvier

- semaine du goût : couvent des carmes le lundi 11 octobre pour 4 classes : PS / MS, MS /GS, CE2 /

CM1 et CM1 / CM2 (découverte des variétés de pommes dans le verger du musée, fabrication du jus de pommes, un apiculteur qui nous a présenté une ruche, découverte du jardin).

Visite au grand séchoir pour 2 classes CP / CE1 , CE1 / CE2 : 4 ateliers autour de l'Asie, les épices, les rouleaux de printemps et samoussa, exposition sur le centre des réfugiés de Cognin les Gorges

- le marché vendredi 15 octobre : un maraîcher est venu pour les classes de maternelle pour présenter les légumes et fruits d'automne. Des ateliers étaient proposés par les enseignantes tout au long de la matinée sur le thème des légumes à travers les différents domaines d'apprentissage. Merci aux parents pour leur aide précieuse.

- spectacle maternelle jeudi 21 et vendredi 22 (représentation de chants, comptines et danses sur le thème des légumes)

- tri des déchets jeudi 13 janvier pour les classes de Mr CHANEAC et Mr PAILLETTE

- Cérémonie du 11 novembre : des enseignants seront présents avec des élèves de CM2.

* Ces sorties seront financées par Anim' école et le budget mairie alloué pour les sorties.

Divers

- L'aide personnalisée se poursuit de 11h30 à 12h
- Stage de remise à niveau ou vacances apprenantes (pendant les vacances de la Toussaint)

Fin de la réunion 18h43